



LA  
VERRERIE DE ROANNE

1744 - 1758

(suite (1))

---

XX

A Versailles, le 12 Avril 1748.

Monsieur,

**L**E vous envoye l'arrêt du Conseil par lequel, conformément à votre avis, le nommé Bigot de Clerbois est déclaré déchu du privilège qui luy avoit été accordé en 1743 pour l'établissement d'une verrerie à Roanne, les s<sup>rs</sup> Mertrud et consorts luy sont subrogés, avec deffenses à luy de les troubler, à l'effet de quoy il luy est enjoint de même qu'à sa femme et à ses enfants, de sortir de la verrerie quinzaine après la signification qui luy sera faite de l'arrêt, sans qu'ils puissent à l'avenir s'en approcher de plus prez qu'à la distance de 30 lieues, il est, d'ailleurs, pourvu par ce même

---

(1) Voir la *Revue du Lyonnais* d'Octobre, Novembre et Décembre 1900.